Comment lutter contre la précarité professionnelle ?

MARDI 24 FÉVRIER

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 23/02/2026

Saisine liée : LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ PROFESSIONNELLE PAR UNE ÉCONOMIE PLUS INCLUSIVE

Formation de travail liée : COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI

Le travail est un angle mort des politiques publiques de lutte contre la précarité. La précarité professionnelle revêt aujourd'hui de nouveaux visages et impacte l'ensemble des secteurs tant privés que publics et des personnes déjà exposées. Comment lutter contre la précarité professionnelle ?

Jean-Marc Boivin (groupe des Associations) et Saïd Hammouche (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) rapporteront ce projet d'avis au nom de la commission Travail et emploi, présidée par Sophie Thiéry. Ils en présenteront les conclusions et propositions lors de l'assemblée plénière le
24 février 2026 à partir de 14h30. Séance à suivre en direct sur cette page.

Lire l'avis

Lire l'essentiel de l'avis

Une précarité de " plein emploi "

Depuis deux décennies, les politiques de l'emploi se sont principalement concentrées sur l'accès à l'emploi et le volume de postes créés. Mais sur **46 millions de contrats signés en 2023, seuls 4,4 millions sont en CDI,** selon la DARES en 2024. La pauvreté et la précarité professionnelle progressent sur l'ensemble des territoires, dans la majorité des secteurs d'activité qu'ils soient privés ou publics.

- **2,3 millions de personnes en emploi vivent avec moins de 1 288 euros par mois en 2025**
- **6,6 % des salariés et 19,2 % des travailleurs indépendants touchés par la pauvreté monétaire.** source INSEE 2022

Ces chiffres questionnent notre rapport au travail car il s'agit à la fois de la précarité *du travail* et de la précarité *au travail*. Face à des injonctions de flexibilité, mobilité, réactivité et productivité, la réalité est toute autre : insécurité, instabilité, précarité. Malgré les allègements de cotisations et autres subventions, le chômage en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) atteint 18% et jusque 35 % en Outre-mer.

Pour être au plus près des réalités du terrain, le CESE s'est appuyé pour ses travaux sur de nombreuses auditions, deux déplacements à Bondy en Seine-Saint-Denis et à Bar-le-Duc dans la Meuse et sur une étude qu'il a commandée à Itinere Conseil qui sera présentée lors de la séance. Le CESE constate le peu de revenus, des conditions de travail dégradées, un isolement professionnel éloigné du dialogue social.

Une nouvelle précarité aux visages multiples

La précarité s'intensifie dans les territoires les moins favorisés. Trois facteurs impactent particulièrement des travailleurs en précarité professionnelle :

LE PROFIL des travailleurs

78% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. La précarité touche des publics déjà exposés comme les jeunes, les seniors, les travailleurs peu qualifiés, des personnes issues de l'immigration, des habitants des quartiers populaires ou des zones rurales, des personnes en situation de handicap, des agents du service public.

> *"Ma conviction, c'est que c'est pas les personnes qui sont éloignées de l'emploi, c'est l'emploi qui s'est éloigné d'elles."* ***Anne-Sophie Casteigt,*** *directrice emploi insertion du département de Seine-Saint-Denis*

LE SECTEUR d'activité

Au-delà des personnes, c'est aussi le secteur d'activité qui est un facteur de précarité : aide à domicile, grande distribution, logistique, santé, éducation, agriculture….

> *"Les plateformes n'ont aucune obligation de protection, de prévention, d'information. Les travailleurs sont dans une situation où tout est possible, tout est permis et ça crée des souffrances physiques et psychologiques au travail en l'absence de tout cadre et de toute régulation de l'activité des plateformes."* ***Jonathan L'Utile Chevalier****, coordinateur de projets de la Maison des livreurs de Bordeaux*

LES MUTATIONS du travail

Par ailleurs, un troisième facteur intervient dans cette hausse de précarité : les profondes mutations du monde du travail. Travail fragmenté, emploi flexibilisé, protections collectives fragilisées, développement des plateformes....

> *" Aujourd'hui, avec la raréfaction des compétences, il faut aller ouvrir le champ des possibles. Et pour cela, il faut d'abord accepter qu'on peut recruter des personnes qui sont différentes tout en réussissant à les intégrer dans l'entreprise."* ***Eric Delannoy****, Président fondateur de Tenzing*

Des causes structurelles périphériques comme la démographie en berne, la crise du logement, les coûts et temps de transport élevés et la nécessaire transition écologique, augmentent encore le nombre d'obstacles à franchir.

Comment agir pour que le travail soit un levier d’émancipation, de cohésion et de création de valeur durable ?

Face à ces constats, le CESE propose dans son travail une approche globale et inédite, prenant en compte les nouvelles formes de précarité *sous les radars*. Découvrez lors de la séance les propositions du CESE pour faire du travail un levier d’émancipation, de cohésion et de création de valeur durable.

Jean-Marc Boivin (groupe des Associations) et Saïd Hammouche (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) rapporteront ce projet d'avis au nom de la commission Travail et emploi. Ils en présenteront les conclusions et propositions lors de l'assemblée plénière du **24 février 2026 à partir de 14h30. Séance à suivre en direct sur cette page.**

Au programme de la séance plénière

Expressions libres de conseillères et conseillers sur l'actualité ;

Introduction par Pascale COTON, Vice-présidente du CESE ;

Intervention de Sophie THIERY, présidente de la commission Travail et emploi du CESE ;

Présentation du projet d'avis
- Intervention de Jean-Marc BOIVIN et Saïd HAMMOUCHE, rapporteurs
- Intervention d'Elise CROVELLA, consultante associée, responsable du Pôle Emploi Formation d’Itinere Conseil qui présentera les conclusions de l’étude, sur laquelle le projet d'avis s'appuie ;

Temps d'échange avec les conseillères et les conseillers ;

Déclarations des groupes sur le projet d'avis ;

Vote.

© - copyright CESE - Novembre 2026